

N°3 166 /DCH

Rabat, le 24 SEPT 2026

APPEL A CANDIDATURES INTERNES

CHEF DIVISION ADMINISTRATION DES VENTES

L'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) lance un Appel à candidatures internes pour pourvoir le poste de Chef de Division Administration des Ventes relevant de la Direction Commerciale et Marketing.

Les candidats souhaitant postuler sont invités à renseigner le formulaire de candidature disponible sur le lien <http://candidatureinterne.map.ma>, en indiquant la référence de l'appel à candidatures et en téléchargeant l'ensemble des pièces requises.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08/10/2026 à 16h30.

Attributions de la Division :

Mission générale

Le Chef de la Division Administration des Ventes a pour rôle d'assurer la gestion du back-office de l'activité de monétisation et d'accompagner les services commerciaux dans la concrétisation de leurs contrats. Il assure également le recouvrement des créances de l'Agence et prépare les mises en demeure relatives aux créances en souffrance.

Activités Principales

- Préparer les contrats et veiller à ce que les documents soumis à signature comportent l'ensemble des éléments requis par la réglementation ;
- S'assurer de la signature des contrats et conserver leurs originaux ;
- Établir les factures et les avoirs et assurer leur transmission aux clients et aux services concernés ;
- Élaborer régulièrement les statistiques et les reportings relatifs à la facturation ;
- Effectuer l'encaissement des montants facturés dans les délais requis ;
- Assurer le suivi et le contrôle du processus du cycle de recouvrement ;
- Veiller à l'atteinte des objectifs fixés en matière d'encaissement ;
- Effectuer les relances relatives aux impayés et assurer le suivi de l'exécution des mesures de poursuite ;
- Élaborer le reporting mensuel relatif à la facturation, au recouvrement des créances ainsi qu'à la situation des impayés ;
- Établir et suivre les correspondances et assurer les relances auprès des clients ;
- Préparer et transmettre les dossiers des créances en souffrance au service chargé du contentieux.

Compétences requises

- Aptitude à prioriser les tâches en période de pic d'activité.
- S'assurer de la signature des contrats et conserver leurs originaux.
- Orientation vers la satisfaction client, empathie et volonté d'apporter des solutions rapides.
- Exactitude dans la gestion des données chiffrées, des factures et du respect des règles commerciales.
- Habilité à gérer des situations délicates (retards, relances de paiement, contestations) tout en préservant la relation commerciale.
- Facultés d'adaptation pour travailler en coordination étroite avec la force de vente et les services internes.

Conditions requises pour postuler :

- Être en activité : Ne pas être en situation de mise en disponibilité, de mise à la disposition ou de maladie longue durée.
- Ne pas avoir reçu une sanction de 2^{ème} degré durant les 12 derniers mois.
- Avoir une expérience dans un poste de responsabilité.
- Élaborer un projet professionnel par lequel le candidat :
 - Décrit son assimilation de la mission du poste et les interactions de celui-ci avec les orientations stratégiques et le fonctionnement opérationnel de l'Agence.
 - Explique sa propre conception pour l'opérationnalisation du projet stratégique de l'Agence.
 - Défend les pistes de projets et actions qu'il envisage de mettre en application sur les 3 prochaines années.
- Faire preuve d'esprit de responsabilité et de capacités avérées en management des équipes.

Dossier de candidature :

- Un document décrivant le Projet professionnel.
- Demande de candidature, précisant le poste désiré.
- Curriculum Vitae détaillant, dans l'ordre, les éléments suivants :
 - Parcours professionnel
 - Domaines de compétence du candidat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
- Une photo d'identité récente en format jpeg.

Déroulement du processus

- Une commission de sélection nommée par le Directeur Général étudiera les dossiers des candidats.
- Les candidats dont le profil et le projet professionnel sont retenus par la commission seront convoqués pour présenter leur projet et le débattre.

- La commission va classer les dossiers par ordre décroissant des appréciations et soumettre ses propositions, pour avis et approbation, à Monsieur le Directeur Général.
- Une fois approuvés, les noms des candidats retenus seront rendus publics.

Important :

- Les candidats sont tenus d'aviser leur hiérarchie immédiate de leur dépôt de candidature.
- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours, seront publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Tout dossier incomplet, non conforme ou déposé après la date limite sera rejeté.


 Le Directeur Général
 Fouad ARIF